



**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 16 février 2002
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} Bodouroff-Julie, de Confevron, de Crozes, Desmangeot, de Lavigne, Simon, Spitzer, Védrine, Wiener
MM. Bancel, Bouvet, Gautier, Majewski, Noyé, Spitzer, Turpault.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I – La vie du Cercle

Nous avons le plaisir de noter l'adhésion d'un nouveau membre, M. Pierre Chassaing.

Le possesseur des « cheveux de Damont » vient de décéder. Pour l'instant toute demande auprès de sa famille est prématurée, mais on peut espérer que sa succession nous sera favorable.

II – Pelletan et sa documentation

M. Hamann remet à Mme de La Chapelle une brochure réalisée par un descendant du médecin.

III – Programme de Recherches et participation des Membres

Lecture de la lettre de M. Duval :

CRESCENT

L'espion qui est entré au Temple

André Pierre Joseph CRESCENT, naquit le 10 septembre 1733. Il se maria en 1762 à l'âge de 29 ans et eut cinq enfants :

- Barthélemy André, Pierre Joseph, Catherine, Jean André, Philippe Alexandre.

Il exerce la profession de tabletier et habite rue de la Fraternité dans l'Île St Louis à Paris. Il mène une existence sans histoire et la révolution le surprend comme tous les Parisiens. En octobre 1792,

commandant du poste de l'île St Louis, il emmène au café un réfractaire confié à sa garde. Tous deux avaient bien plus que de raison, et CRESCENT, bonasse, mit son prisonnier en liberté sur parole. En 1793, il finit partie de la section de la Fraternité : celle de son quartier. Il est nommé à la Garde Nationale. Ses supérieurs hiérarchiques se nomment Jean Baptiste GOMIN qui est commandant du bataillon et FENOYL ex-marquis qui est le capitaine du bataillon. On y trouve donc dans cette section des personnages étonnants et qui ne manquent pas de nous intéresser.

- **L'ex-marquis de FENOYL** avait deux sœurs :

La première s'appelait SALINGUERRA GALLARDON de FENOYL et avait été mariée à 18 ans au général de MARBEUF qui avait lui-même 60 ans. Ce général était le frère de Monseigneur de MARBEUF, archevêque de Lyon, ancien évêque d'Autun après TALLEYRAND. L'archevêque avait émigré avec sa nièce SALINGUERRA car il avait refusé le serment civique. C'est pourquoi il correspondait par l'intermédiaire d'un prêtre avec l'ex-marquis de FENOYL. L'ex-marquis de FENOYL s'occupa des biens de sa sœur pendant toute la révolution et correspondit avec elle par l'intermédiaire de l'archevêque. La seconde sœur avait été mariée avec le comte MIGNOT de BUSSY qui fut arrêté en 1791 pour avoir fait une tentative pour faire évader la famille royale. Il fut arrêté et transféré à Paris les fers aux pieds. Mais, fait étrange, il est relâché sur une intervention supérieure. Se sachant surveillé, il émigre avec sa femme et se rend dans l'armée des princes à Coblenz. Il n'y reste pas et part en Autriche où il y restera définitivement.

- **GOMIN** qui fait partie de la Garde Nationale, fait également partie du Comité Civil. Il deviendra plus tard, après thermidor, avec LASNE (ex-commandant de bataillon également) le gardien des deux enfants royaux prisonniers au Temple.

- **UDARD** dit DOIZY, intendant du marquis de FENOYL fait également partie des militants de la section Fraternité. Au Comité Civil, il y a un nommé REGNAULT et à la garde nationale un nommé VARIN. Est-ce une bizarrerie de l'histoire ? Rappelons que REGNAULT-WARIN, né en 1775 à Bar le Duc, est l'auteur du roman "*Le Cimetière de la Madeleine*" qui parut en 1800 chez le libraire LE PETIT. Le gouvernement s'inquiéta de la publication des tomes I et II et il fut arrêté et incarcéré avec son imprimeur, comble d'ironie dans la prison du Temple. Dix jours plus tard, ils furent relâchés et REGNAULT-WARIN publia les tomes III et IV.

- **François HUE**, ex-valet de LOUIS XVI (futur baron HUE) fait également partie des militants de la Section. Il est à l'affût des renseignements et, à n'en pas douter, ce serviteur fidèle cherche à recueillir des renseignements sur l'incarcération du Dauphin. Il ne cesse de roder autour du Temple. Il a laissé un témoignage à ce sujet dont voici un extrait :

- « *On a publié que LOUIS XVII avait été empoisonné. La tâche que je me suis imposée de n'avancer aucun fait douteux me permet d'autant moins d'adopter cette conjecture qu'elle est démentie par les renseignements positifs que je me suis procurés* ».

Egalement il écrit : « S'il arrivait, disaient-ils (en parlant des révolutionnaires) que dans quelques mouvements populaires les Parisiens se portassent au Temple pour proclamer *LOUIS XVII*, nous leur montrerions un petit bambin dont l'air stupide et l'imbécillité les forceraient de renoncer au projet de le placer sur le trône ».

Mais revenons à CRESCENT, celui-ci le premier pluviose, dans une séance du Conseil de sa section et contrairement aux autres membres, accepte la corvée du Temple en montrant un zèle excessif. Ainsi, CRESCENT certainement sur la pression de HUE ou de FENOYL est proposé par sa section pour monter la garde le 4 février 1794 (16 pluviose). C'est son tour normal, mais ce jour là quelque chose l'intrigue, c'est pourquoi il fait en sorte de venir le 13 ventôse (3 mars 1794). GOURLET, le nouveau porte-clés du Temple vient juste d'arriver cinq jours plus tôt, le 8 ventôse. TISON, ce même jour, est mis au secret total. Egalement le 8 ventôse WARME monte la garde et surveille GOURLET, car pendant sept jours il n'y a pas eu de porte-clés au Temple, MONNIER l'ancien porte-clés ayant démissionné pour raison de santé (?). Le 15 ventôse (5 mars 1794) CRESCENT revient au Temple prendre une garde car il n'a pu découvrir ce qu'on lui cache. Le 18 ventôse (8 mars 1794) trois jours plus tard, il revient encore, toujours à l'affût de ce que se passe, mais il n'arrive pas à obtenir les renseignements désirés. Rappelons que ce même jour, le 18 ventôse, on fait des travaux à la cheminée. Notre homme est têtu et il s'entête, et obtient la garde pour le 20 ventôse (10 mars 1794). Il cherche toujours et décide de revenir le 30 ventôse (20 mars 1794). Le 25 ventôse (15 mars 1794), c'est la réunion entre ROBESPIERRE, COUTHON, ST JUST, BILLAUD-VARENNE, PACHE et SIEYES. C'est l'effolement, ROBESPIERRE et COUTHON songent à fuir la France et à se réfugier en Amérique.

Mais SIEYES déclare selon le bulletin d'ANTRAIGUES n°17 (15/21 mars 1794) :

- « *Le but des négociations de Monsieur PITT serait toujours la reconnaissance de LOUIS XVII parce que son enfance laissait en libre champ ouvert à toutes les spéculations de l'Angleterre ; mais qu'en même temps cette puissance, bien résolue de détruire la maison de Bourbon, ne se prêterait*

jamais à reconnaître on à laisser reconnaître pour un roi un des princes émigrés de la famille de Bourbon : qu' ainsi le Comité devait songer que la mort de LOUIS XVII était peut-être le salut de la république parce que cet évènement changerait aussitôt la nature de la guerre ».

Mais le 27 ventôse (17 mars 1794) LORINET est désigné pour monter la garde et sur le registre officiel de la Commune il s'aperçoit du manège de CRESCENT, et prévient SIMON. Celui-ci, à son tour, est inquiet et demande à WARME de l'accompagner au Temple. Ils se font désigner par la Commune et le 29 ventôse au soir arrivent SIMON, WARME, MAGENDI et CRESCENT. On remarquera que ce jour là, c'est le tour des Municipaux dont le nom commence par M. CRESCENT est étonné de voir SIMON et se dispute avec celui-ci lui disant :

« - Le Petit CAPET est mal élevé » ou bien « - Tu as mal élevé le Petit CAPET ».

On lui reproche de s'apitoyer sur le sort de Charles CAPET. Ce qui laisse entendre qu'il l'a entrevu et lui a peut-être parlé. Mais pourquoi SIMON est-il alarmé à la pensée que CRESCENT parle au jeune prisonnier ? Pourquoi faire venir l'homme d'action qu'est WARME, plus jeune et plus énergique que SIMON ? CRESCENT est expulsé du Temple et arrêté manu militari. Le Conseil Général de la Commune le 7 germinal (27 mars 1794) décide après discussion et sur la proposition de plusieurs membres, d'arrêter le citoyen CRESCENT qui est exclu du sein du Conseil. Il sera envoyé à la police sur-le-champ avec les pièces à l'appui et des scellés seront apposés sur ses papiers. Quelles notes pouvait prendre CRESCENT ? A moins que celui-ci passe des papiers à Charles CAPET ! SIMON et WARME sont arrivés à leurs fins : éviter un scandale au Temple. Mais qui avait prévenu SIMON ? Un municipal de garde, très probablement LORINET qui est venu le 27 ventôse. Il faut rappeler que WARME était déjà intervenu pour sauver son ami Denis Etienne LAURENT, 33 ans, qui est arrivé entre deux gendarmes au Temple en nivôse. WARME pour éviter le scandale montera la garde à sa place. En germinal, CRESCENT sera libéré puis on perdra sa trace et nous savons qu'il meurt le 9 octobre 1810 à Paris, il avait 77 ans. Tous ces faits indiquent qu'en ventôse, un mystère planait sur le Temple.

- LORINET est au courant.

- WARME, l'homme des besognes de police se charge de faire arrêter CRESCENT,

- WARME et SIMON attendent d'être sur place pour voir ce que CRESCENT cherche. Ils désirent se rendre compte de visu de ce qu'il a découvert.

Si SIMON n'avait rien à se reprocher pourquoi venir d'urgence avec WARME pour prendre CRESCENT en flagrant délit. Rappelons nous ce que CORMIER, l'agent de Madame ATKINS écrivait à celle-ci :

« - Sur cette affaire, il y avait trois réseaux, le vôtre, celui du gouvernement anglais avec d'ANTRAIQUES et SOURDAT et celui du gouvernement avec BARRAS, FENOYL, LA POYPE, etc. ... ». D'après CORMIER, ce sont eux qui ont réussi.

Alors qu'est devenu l'enfant ? Nous savons qu'Arnould MORIN de GUERIVIERE a fait partir le 7 juin 1795, sur ordre du Comité de Sûreté Générale son fils aîné le faisant passer pour LOUIS XVII, bien que son fils cadet Nicolas ait un âge plus en conformité avec celui du Dauphin. Nous sommes donc amenés à penser que BARRAS et GOUPILLEAU de FONTENAY ont trouvé le 9 thermidor dans la cellule du Temple un enfant qui avait été substitué au fils de LOUIS XVI. Dès lors, il s'agit de savoir quand s'est opéré cette substitution ? Le 9 thermidor l'enfant du Temple n'est pas le Dauphin. LORINET qui est de garde le connaît bien pour l'avoir vu plusieurs fois. Et pourtant il ne dira rien. A cette époque la guillotine n'épargne pas les Jacobins, dont il faut se méfier des nouveaux maîtres.

Rappelons les gardes de LORINET :

Le 27 ventôse (17 février 1794)

Le 9 prairial (28 mai 1794)

Le 29 prairial (17 juillet 1794)

Le 1 thermidor (19 juillet 1794)

Le 9 thermidor (27 juillet 1794)

LORINET ne prendra aucune garde au Temple en floréal et germinal. Depuis la dénonciation de CRESCENT le 29 ventôse (19 février), LORINET, ce municipal zélé, restera plus de 3 mois sans venir au Temple... Bien qu'il ait toujours pris ses tours de garde régulièrement. Entre le 29 nivôse et le 27 ventôse, il y a 27 jours, ce qui est logique dans les tours de garde du Temple. (Il est venu le 3 nivôse et le 30 nivôse = 27 jours) Quant à SIMON, depuis son départ le 30 nivôse, il vient au Temple le 3 ventôse soit 33 jours plus tard et reviendra le 29 ventôse, en urgence, soit 26 jours plus tard. Par la suite, il viendra régulièrement tous les mois (14 germinal, 15 floréal, 13 prairial et le 1^{er} thermidor). Donc le 29 ventôse SIMON et WARME interviennent grâce à l'information de LORINET et se débarrassent de CRESCENT.

Mais que peut-on cacher depuis le 16 pluviôses (4 février) date de la première venue de CRESCENT au Temple ? Rappelons le 30 nivôse ; SIMON laisse un enfant seul (?) mais 16 jours plus tard, CRESCENT arrive et s'étonne. Pourquoi cette panique chez SIMON ? Est-ce le vrai fils de LOUIS XVI qui est si mal élevé. CRESCENT lui a parlé et l'enfant lui a répondu par des injures. Donc le 4 février un enfant de 9 ans en prison, cloîtré, injurie un homme de 61 ans. Voilà qui fait réfléchir. Ces faits

ne peuvent être niés.

LESIRE Jean-Charles, (section Fraternité) 43 ans cultivateur, né à ROZOY (Seine et Marne) monte la garde le 3 Pluviôse (22 janvier 1794). A son retour à la section FRATERNITE, il parle des choses étranges du Temple. La section fait donc désigner CRESCENT lieutenant de la Garde Nationale pour monter la garde le 16 pluviôse, soit 13 jours plus tard. Or, ce qui est **surprenant**, c'est LESIRE, un brave homme habitué à la campagne (rappelons qu'il est cultivateur). Il parle de ce qu'il a vu au Temple et il est étonné, **car il n'avait jamais monté de garde avant le 3 Pluviôse**. Il était donc tout à fait normal qu'il parle à ses amis de sa section de ce qu'il avait vu et entendu au Temple. LESIRE ignorait tout ce qui s'était passé auparavant, le départ de SIMON, les travaux, etc. ...'

En toute logique, le 22 janvier 1794, des choses étranges avaient attiré l'attention du municipal LESIRE qui avait bavardé dans une section remplie de crypto-royalistes. Si LORINET a dénoncé CRESCENT à SIMON, c'est parce qu'il savait qu'il y avait du danger, et le danger il le connût depuis le 19 janvier lors de sa dernière garde.

A propos d'un article de « The Antigallican Monitor » : Il s'agit d'un témoignage de la femme Simon, qui aurait confié à une des ses employeuses que le Dauphin serait mort bien avant la mort de son mari. Ce sujet sera confié à M. Pietrek.

IV – Les Recherches

Un périple imaginaire : les avatars du cœur Pelletan en 1830

par Laure de La Chapelle

Les récentes analyses A.D.N. ont ramené sur le devant de la scène l'histoire rocambolesque du cœur de l'enfant du Temple retrouvé par miracle sur un tas de débris lors du sac de l'évêché de Paris en 1830. Qui est à l'origine de ce récit mirifique ? Philippe Gabriel Pelletan, le fils du médecin qui avait pratiqué l'autopsie.

Paul Cottin, le directeur de la Revue Rétrospective en 1894, citant Gabriel Pelletan, nous raconte par le menu toute l'affaire :

« En 1831, (erreur de date) après le sac de l'Archevêché, arrivé après les journées de juillet, je reçus, dans les premiers jours d'août, une lettre de M. Lescroart, ouvrier imprimeur, et un paquet à mon adresse renfermant le Mémoire que mon père avait déposé à l'Archevêché entre les mains de M. de Quélen, qui avait bien voulu garder aussi en dépôt le cœur de Louis XVII ». D'après la suite du récit, Lescroart était entré dans le cabinet du *Cardinal* (autre erreur), s'était emparé des papiers et du cœur ; en sortant, un émeutier lui avait disputé sa prise et avait donné un coup de sabre sur l'urne que l'ouvrier imprimeur avait dû abandonner dans la cour. Un hasard merveilleux la fit retrouver quelques jours plus tard, sur un tas de sable. Gabriel Pelletan ajoute :

« Je fis signer la véracité de ces recherches et l'exactitude de notre heureux résultat par les personnes présentes. Plus tard, j'ai rédigé une note accompagnant ce certificat, mais je l'ai si bien cachée que je ne puis remettre la main dessus. C'est ce qui m'a déterminé à écrire aujourd'hui les points principaux gravés dans ma mémoire, ce 12 février 1854. » (Fin de citation).

C'est peu de dire que la mémoire du fils Pelletan l'a vraiment bien mal servi. C'est en effet une toute autre histoire que nous révèle un article de « *l'Aveyron républicain* » du 3 décembre 1892. Pour comprendre cette mystérieuse affaire, il faut savoir que Gabriel Pelletan était un enfant naturel du médecin, et qu'il avait renoncé en septembre 1829, à la succession de son père, qui laissait deux enfants légitimes, Elisabeth Françoise et Pierre. Pierre Pelletan, professeur de physique médicale, habitait l'île de la Cité, près du palais de l'Archevêché, (qui se situait avant 1831 sur le quai du même nom et l'actuel jardin de Notre Dame). Voici le témoignage de Lafont d'Aussonne en 1836 (*Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France*) :

« Monsieur Pelletan fils possède ces tristes dépouilles - le cœur et les cheveux - en sa maison près la cathédrale de Paris. ».

C'est **Pierre Pelletan**, le fils légitime, dont le domicile était tout proche de l'archevêché, **et non Gabriel**, qui joua le rôle principal dans la récupération du cœur, comme nous l'apprend l'article du journal de 1892.

« M. le docteur Dureau a publié dans la Gazette Médicale une note sur le cours du professeur Tilloux, à propos du cœur de l'enfant décédé au Temple. M. Tilloux a demandé, comme M. Corlieu, auteur d'un livre sur « La Mort des Rois de France » ce que le cœur de Louis XVII était devenu.

« En juillet 1830, il (le cœur) se trouvait dans le bureau de l'archevêque de Paris, de Quélen, et

l'archevêché ayant été pillé, la nouvelle en parvint à Pierre Pelletan, qui, pendant la bataille même, se rendit à l'archevêché occupé par la garde nationale. Pelletan se fit connaître à l'officier commandant, et, accompagné par lui, se rendit de suite dans le cabinet de l'Archevêque, où, au milieu des papiers et objets divers qui jonchaient la pièce, il put retrouver la boîte intacte qui contenait le précieux viscère (Nota : la boîte était intacte, mais non le couvercle, ni l'urne qui était brisée en plusieurs morceaux). Il le remporta chez lui, n'ayant pas le temps de chercher en même temps le volumineux dossier qui jadis avait accompagné la boîte. Pelletan, pour obéir à la volonté de son père, une fois les événements politiques accomplis, se mit en devoir de reconstituer le dossier perdu, et au bout d'un certain temps, il entama avec le représentant du Comte de Chambord des négociations analogues à celles commencées avec Louis XVIII et Charles X. Mais il mourut en 1845.

« Enfin son frère, Gabriel Pelletan, que nous avons connu, est mort en 1879, laissant à ses héritiers, avec une belle fortune, le soin de poursuivre les négociations entamées, soin qui était une sorte de condition du legs.

« J'ai eu l'occasion, à cette époque, dit M. Dureau, de voir le notaire chargé de cette succession. Devenu notaire honoraire depuis peu (il s'agit de M^o Barre), il s'était chargé, comme l'un des exécuteurs testamentaires, de continuer la restitution du dossier réclamé par la famille du Comte de Chambord, et il a copié, à l'Académie, les divers documents du temps que je lui ai mis sous les yeux ; il paraissait satisfait de ses recherches, mais la mort du comte de Chambord est survenue sur ces entrefaites. »
Le cœur de l'infortuné Louis XVII est peut-être encore relégué dans quelque vieux carton d'étude de notaire.

(*Aveyron Républicain*, 3 décembre 1892)

« Nota : D'après la "*Justice*" (n^o du 9 décembre 1892), Jean Pelletan - père - aurait gardé le cœur 10 ans dans de l'eau de vie et l'en aurait retiré complètement desséché. Son secrétaire le déroba, il parvint à le ravoir. Puis, en 1867, une polémique s'éleva sur l'authenticité même de cette pièce anatomique, à la suite de l'offre faite par Pelletan (père) à Louis XVIII etc. ...

Le *Galvani Messenger* parle de même. ».

Le représentant de la famille dépositaire de la « Décharge du duc de Madrid à Edouard Dumont » m'ayant aimablement fait parvenir une reproduction de ce précieux document, j'en citerai un extrait concernant la « minute d'un acte reçu par M^o Paul Tollu et Bourin, notaires à Paris, le vingt deux avril mil huit cent quatre vingt sept. ».

« Cet acte mentionne que les débris de cristaux et de boîte ci-dessus décrits sont **ce qui reste d'un vase de cristal et de son étui retrouvés avec le cœur qu'ils renfermaient parmi les livres de la Bibliothèque de Monseigneur de Quélen** dépositaire provisoire du tout en vue de la restitution sus indiquée ; lequel vase fut brisé au premier sac de l'Archevêché, à la Révolution de mil huit cent trente, après les journées de juillet, ainsi que le déclare M. Edouard Dumont. ». Le cœur a donc bien été retrouvé dans le cabinet de l'Archevêque.

L'épisode tragi-comique de la découverte du cœur sur un tas de sable fut encore embelli de maints détails - comme la couleur rouge foncé ou la dimension de l'aorte - sous la plume de M. Maurice Pascal dans son article du *Littoral de la Somme* (16-11-1895) cité par M. Delorme dans son livre "Louis XVII : la Vérité". Ces détails doivent dorénavant être tenus pour apocryphes, tout autant que le récit de Gabriel Pelletan.

Est-ce le désir de revanche sur un enfant légitime qui poussa Gabriel à occulter le rôle de son frère Pierre dans la récupération du cœur en 1830 ? Craignait-il que sa famille soit accusée d'avoir pactisé avec les révolutionnaires ? Il est difficile de le savoir : mais ce récent rebondissement contribue à détruire un peu plus le véritable mur de vérités officielles qui s'est bâti autour du cœur de l'Enfant du Temple.

Impossibilité de substitution de Madame Royale par Michelle Védrine

Mme de La Chapelle et moi pensons qu'aucune substitution n'a été possible pendant le voyage de Madame Royale en décembre 1795.

Madame Royale quitta le Temple, à minuit le 18 décembre, elle monta en voiture, accompagnée de M^{me} de SOUCY, de GOMIN et du qui avait la charge et la responsabilité de remettre "Mme de France" à l'Autriche, en échange des prisonniers français (ce furent BACHER et Méchain qui remirent M^{me} Royale aux autrichiens). Ce n'est que le 25 décembre (4 nivôse) vers 3 heures de l'après midi, que la seconde voiture arriva à Huningue, amenant :

HUE, le fils de Mme de Soucy, BARON, MENIER, M^{me} VARENNES (femme de confiance, c'est à dire femme de chambre) et le chien Coco, qui selon deux témoins, se précipita sur M^{me} Royale. Cinq passeports :

Hue, le fils de Mme de Soucy, Baron, Menier, M^{me} Varennes. Le compte y est.

On imagine mal, la pseudo femme de chambre (Louis Catherine LAMBRIQUET n'existait déjà plus en 1788, elle n'apparaît pas dans la tutelle Lambriquet du 26 juin 1788, ni pour l'inventaire après-décès de sa mère) montant dans la chambre de Marie Thérèse, changeant de robe avec elle. Marie Thérèse s'éclipse, on ne sait comment, l'Hôtel du Corbeau était gardé militairement ; la petite Lambriquet déguisée en M^{me} Royale descend rejoindre le Capitaine Méchain, qui est responsable sur sa tête, de celle qui est encore prisonnière d'État. « Il était bon, mais très peureux » écrit à Madame de Chanterenne – « il avait peur que l'on ne m'enlève ». Hue qui connaît parfaitement la princesse, Gomin qui la garde depuis plus d'un an, Mme de Soucy, Baron et Menier qui la connaissait également. Tous l'on vu un quart d'heure auparavant, et personne ne s'aperçoit de la substitution. On voit bien que c'est impossible. D'autre part, nous avons la décharge donnée au Capitaine Méchain (A.N. F42315) après l'échange. Ce "peureux" a bien remis "Mme de France" à l'Autriche.

Pour terminer, une gentille anecdote :

En 1828, la Duchesse d'Angoulême visita Chaumont ; après les réceptions officielles à la Préfecture, où elle se montra sévère et peut accueillante, elle voulu revoir l'Hôtel où elle était descendu 33 ans plus tôt ; elle retrouva mme Royer qui l'avait si bien accueilli et qui était veuve et octogénaire. « C'est bien vous, je ne vous ai pas oublié », lui dit la Duchesse, et elle tendit la main à a vieille femme qui sanglotait. Le soir, au gala de la Préfecture, il n'y eut que 3 femmes invitées : la duchesse de Crès, la marquise de Dalmatie, et ... la V^{ve} Royer. On dit que la population de Chaumont fut "électrisée" par cette reconnaissance Royale.

La Duchesse d'Angoulême était bien Marie Thérèse Charlotte.

Tous les renseignements sur la famille Lambriquet viennent de M^{me} de La Chapelle.

Ouvrages consultés :

Mémoires de Mme Campan	Lenotre	La fille de Louis XVI
Mémoires de Mme de Tourzel	Castelot	Le secret de M ^{me} Royale
Mémoires de mme Royale	Beauchesne	Tome II, Marie-Thérèse

M. Noyé cite une note de police sur M^{me} Royale, et le livre de Patrick Ravignat "La comtesse des ténèbres".

VI – Les Membres ont la parole

M. Hamann prépare un article pour un grand quotidien national.

Dans deux semaines paraîtra un article dans l'Est Républicain, au sujet du cœur et des lettres du père Bole.

Madame de Crozes vient de faire paraître un livre intitulé :

Robert TONNIER, élève au lycée Louis-Le-Grand, engagé volontaire en 1915

« Les 606 lettres qu'il écrivit à sa famille durant trois ans et demi racontent sa vie quotidienne de soldat si éloignée de son enfance choyée, entourée, protégée. »

Il est publié par les Éditions « L'Harmattan », 7, rue de l'école Polytechnique, 75005 Paris au prix de 29€.

Les prochaines réunions auront lieu les :

16 mars

13 avril

1^{er} juin

La séance est levée à 17h0

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux